



MAIRIE

Le CME 2023-2024

L'objectif est d'impliquer les enfants dans la vie de leur commune, de contribuer à l'éducation citoyenne, de développer les liens intergénérationnels, de favoriser les échanges avec les enfants et de permettre le dialogue entre les élus enfants et les élus adultes.

Le conseil municipal d'enfants (CME) est composé de sept membres élus parmi les élèves candidats de CM1 et CM2 : un maire, deux adjoints et quatre conseillers municipaux.

Tous les élèves du CE1 au CM2 étaient électeurs et ont reçu une carte d'électeur. Pour se présenter aux élections les candidats devaient proposer un projet concret et réaliste et ... faire campagne !!!

Ils sont accompagnés dans leurs démarches, par les élus de la commission jeunesse et les enseignants des classes élémentaires.

Nous souhaitons que le conseil municipal d'enfants ait un fonctionnement aussi proche que possible de celui des adultes afin que les jeunes prennent conscience de l'intérêt et de l'importance de s'investir pour l'intérêt général.

Comme chaque année, les élus du Conseil municipal en charge de l'enfance et la jeunesse ont pu rencontrer les élèves du CE1 au CM2 dans leur classe et leur présenter les modalités et le déroulement des élections pour le CME.

Les élèves de CM1 et CM2 ont été sollicités pour faire campagne et ce sont donc 5 élèves qui ont présenté une profession de foi et un programme.

Les objectifs du CME sont :

- Contribuer à l'éducation citoyenne : droits et devoirs du citoyen incluant les notions d'intérêt général.
- Développer les liens intergénérationnels en liaison avec les actions conduites par la municipalité et le conseil des aînés.
- Favoriser les échanges entre les enfants.
- Permettre le dialogue entre les élus enfants, les élus adultes, le conseil des aînés et les différentes associations de la commune.

Notre démarche se veut éducative et citoyenne. A l'heure où la démocratie est quelque peu bafouée, la tolérance mise à m

al, il nous paraît plus que jamais nécessaire de développer des actions citoyennes. Comme chacun le sait c'est par l'éducation dès le plus jeune âge et aussi par l'école que cela doit passer.

Le Conseil Municipal des Enfants a été élu le 29 septembre 2023. Les jeunes représentants ont élu le maire et deux adjoints lors du Conseil Municipal d'Enfants du 05 octobre 2023.

Composition du CME :

- Maire : Hanna Gauvin
- 1e adjoint : Alexandre Garault
- 2e adjointe : Milane Francineau-Croutte
- Conseillers municipaux : Léo Barloy-Dufour, Fanny Jaillet, Alice Julien, Elyne Ollivier et Nadir Ramdani.

Un grand bravo à nos jeunes élus.

Les projets :

Les élus 2023-2024



De très nombreux projets sur l'environnement, l'animation et la solidarité.

Au fil de l'année

Atelier peinture pour la boîte à livres le mercredi 13 mars 2024



Visite de l'épicerie solidaire Lafamisol le mercredi 7 février 2024



Inauguration plaque de cocher mardi 23 janvier 2024



Visite du musée de la gendarmerie le 17 janvier 2024



Décorations de Noël





Cérémonie du 11 novembre



Décoration du village pour la fête d'Halloween

